

*Question présentée par le député :*

*M. Sandro Pistis*

*Date de dépôt : 4 décembre 2012*

## **Question écrite urgente**

### **Enfants et détenus : de dangereuses cartes de vœux !**

Il a été porté à ma connaissance que le directeur d'une école primaire du canton de Genève aurait eu le mauvais goût de vouloir faire confectionner aux élèves de son école des enveloppes de Noël pour les offrir aux détenus.

De nombreuses familles ont été choquées à juste titre par cette initiative incompréhensible. Les détenus, qui ont commis des fautes graves ou sur lesquels planent de très lourds soupçons, ne peuvent être considérés comme des exemples.

Allait-on demander aux écoliers d'envoyer des cartes de vœux à des délinquants condamnés pour pédophilie ? Quel message va-t-on laisser aux enfants, si ce n'est les déstabiliser alors qu'ils découvrent le fonctionnement de notre société ?

Des enfants - des mains innocentes - auraient dû être mis à contribution en faveur de détenus, alors qu'au même moment des personnes isolées dans les EMS ou hospitalisées ne reçoivent pas ce message de soutien. Faut-il avoir commis un forfait pour attirer un peu d'attention ?

N'aurait-il pas été plus judicieux d'entreprendre cette action en faveur de personnes âgées, pour des enfants défavorisés, des victimes et non au profit de personnes qui, pour la plupart, ne montrent en tout cas pas le chemin de l'exemplarité, bien au contraire.

Qu'un directeur d'école prenne une initiative de ce genre inquiète à juste titre les familles, mais qu'en est-il du pouvoir politique, qui porte une responsabilité lourde en ce domaine ? Le Conseil d'Etat cautionne une politique angélique et dangereuse en matière d'éducation. En effet, nous avons eu connaissance de ce dérapage, mais il est bien possible que d'autres dysfonctionnements se multiplient dans l'indifférence.

La protection des enfants, en particulier des écoliers du primaire genevois, mérite qu'un effort de prévention soit fait pour éviter qu'un tel fait ne se répète.

*Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :*

- *Prévoyez-vous d'interdire l'envoi, dans le cadre de l'école publique, de cartes de vœux par les écoliers genevois aux détenus et en particulier aux détenus condamnés pour pédophilie ?*
- *Quelles mesures entendez-vous prendre pour mieux encadrer certaines initiatives malheureuses de directeurs d'écoles ?*